

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

14 décembre 2017

Participants :

| | |
|------------|---------------|
| AUDAS | Carine |
| BARBIERI | Jérôme |
| BOURDEAUX | Sylvie |
| BREVIA | Nathalie |
| CAHUZAC | Régine |
| CHRISTOPHE | Hervé |
| DEROO | Jérôme |
| HAUTSON | Madeleine |
| MICHEL | Claire |
| TRAVEAUX | Marie-Anne |
| RAYMOND | Jean-Baptiste |

Excusés :

| | |
|-----------|----------|
| AURAND | Valérie |
| COMMERCON | Anne |
| DEFRANCE | Emmanuel |
| HOUDANT | Julie |
| MAREY | Arnaud |
| PARRAU | Philippe |

1. Validation du compte-rendu du CA du 19 octobre 2017

Le compte-rendu a été validé à l'unanimité des présents et représentés

2. Point financier

A noter : la participation de la CAPV aux projets Jeunes se fait par paiement direct de factures à hauteur de 6000 € environ. Pour qu'elle soit visible, il est convenu que dans la présentation analytique elle figure en + et en -.

Il manque dans les tableaux le coût de la nouvelle comptable.

Pour le budget 2018 :

- les sorties du centre de loisirs seront payantes à partir des vacances de printemps. Régine demande que la MJC puisse lui communiquer le repérage des enfants ou jeunes en difficulté pour que le CCAS puisse budgéter des aides à leur intention afin qu'ils puissent profiter des propositions de la MJC.
- La décision de revenir ou pas à la semaine de 4 jours aura un impact sur le budget du centre de loisirs.
- La demande officielle doit être refaite pour l'ouverture du centre le mercredi dès la rentrée des classes et pour la 1^{ère} semaine de Noël aussi. Il est rappelé que c'est une demande des familles.

3. Groupe de travail activités

Il convient de réfléchir aux modalités d'arrêt ou de poursuite d'une activité en fonction de critères qui serviront de cadre à la rentrée 2018-2019.

Carine Audas, Hervé Christophe et Jérôme Deroo formeront le groupe

Une attention particulière a été soulevée par l'URSSAF quant au lien de subordination entre des prestataires qui interviennent pour les activités. Ce qui nous contraindrait à les salarier. Un travail avec l'UDAI est à prévoir sur ce dossier.

4. Convention avec la ville de Rives

Anne proposera une base de document qui pourra être retravaillé en début 2018.

5. Recrutements

Séverine Duval rejoindra la MJC au 1^{er} janvier, elle aura rencontré Sylvie Lunel d'ici là pour un passage de dossiers

Sandrine CHAMBATY, comptable est arrivée le 13/12. *Au final elle arrêtera avant la fin de sa période d'essai.*

Laura Achard part le 7 janvier, d'ici là seules les sorties qu'elle avait prévues restent organisées. Le recrutement d'un.e nouvel.le animateur.trice ne va pas être immédiat car le pourtour du poste est définir en tenant compte de l'évolution du contexte.

6. Bonheur Voironnais Brut

Anne expose la réflexion actuelle au sein de l'Union des MJC du Voironnais. L'intégration du projet à la MJC de Rives ne remet pas tout en cause, notamment parce que des actions existantes intègrent déjà ces aspects. Il s'agit de donner un éclairage orienté vers le BVB lorsqu'on réfléchit à une action. Marie-Anne enverra les documents explicatifs et schémas en sa possession.

7. Déménagement

La MJC souhaite travailler sur les plans avec les services techniques de la ville.

La ville indique que c'est le centre social qui gèrera l'utilisation de la salle de danse avec priorité aux activités de la MJC.

8. Questions diverses

a. Projet associatif

En pause du fait des urgences notamment RH

b. Spectacle de Noël

Très bon retour des parents et des enfants qui ont été ravis

c. Election du délégué du personnel

A faire, la nouvelle assistante administratif aura ce dossier à traiter dans ses priorités

d. Coordination Enfance Jeunesse

C'est Karine Letellier qui prend le relais de Corinne Massano qui part à la retraite.

Régine et Jérôme Barbieri confirment que c'est bien la MJC qui coordonne la Jeunesse. Il faut porter une attention particulière à rendre visible ce que fait le secteur Jeunes de la MJC notamment en lien avec les autres structures du Pays Voironnais. Pour information c'est un noyau dur d'environ 20 jeunes qui fréquentent la MJC pour 80 individus uniques à l'année.